

Statuts de protection



Listes
rouges

Isère : DD (Insuffisamment documentée)

R-A : CR (En danger critique d'extinction)

France : LC (Préoccupation mineure)

Directives
européennes

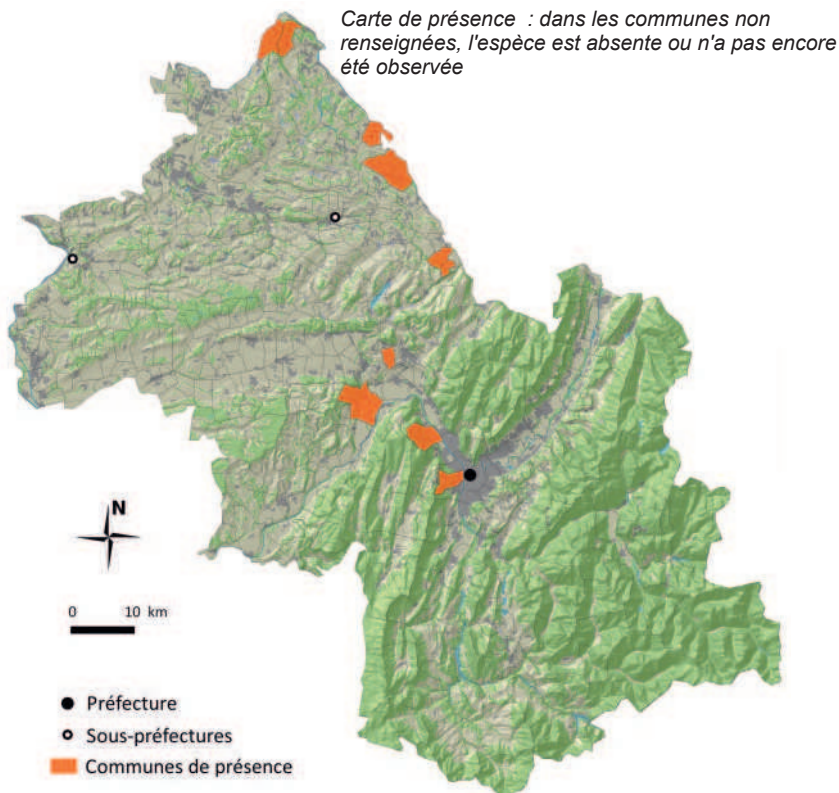
Inscrite à la directive "oiseaux"

Non concernée par la directive "habitats"



©N.Biron

Coordination départementale spécifique



Sources : UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN/GeoFla - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

L'espèce est sédentaire, la répartition est irrégulière, à ce jour l'essentiel des observations sont faites à proximité des grandes vallées fluviales : le Rhône, l'Isère.

Écologie locale

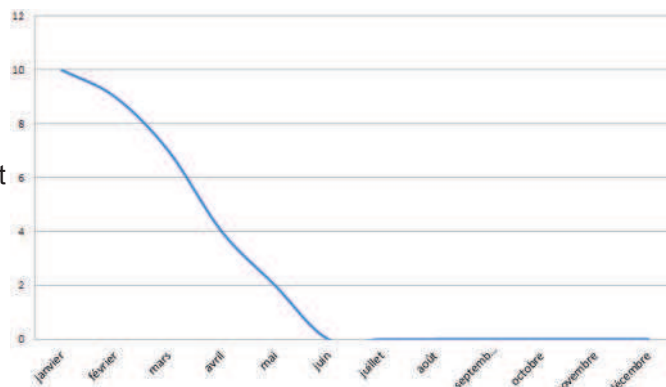
Connu pour affectionner les grandes chênaies, en Isère il occupe les boisements clairs de feuillus vieillissants de plaine ou collinéen avec présence d'arbres matures de fort diamètre à écorce crevassée, ainsi que les forêts alluviales. Les essences recherchées sont le chêne, le charme, le hêtre, le châtaignier, le frêne...

Tendance évolutive

Depuis sa découverte en 2012 à la pointe nord du département les observations se multiplient avec une loge active près de Grenoble en 2013 et des chanteurs cantonnés en Isle Crémieu en 2014

Phénologie saisonnière

Malgré sa calotte rouge vif le pic mar mène une vie très discrète et peut facilement rester inaperçu. C'est sur la période de Février-Avril qu'il émet ses cris typiques et qu'il est le plus souvent contacté. La découverte de l'espèce en 2013 dans le département explique le très faible nombre de données dont la LPO Isère dispose.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)

Réduction des intrants

Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)

Création de bandes enherbées

Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)

Gestion raisonnée du pâturage

Gestion raisonnée des fauches

Forêts

✓ Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied

Gestion forestière en mosaïque

✓ Favoriser le vieillissement

Diversification des strates

Diversification des pratiques

Zones humides

Maintien d'un réseau de zones humides

Diversification des berges (roselières...)

Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau

Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains

Éviter l'engrillagement

Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte

Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid

Conservation de gîtes favorables dans le bâti

Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)

Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

> Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.

> Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : F. Bassompierre

Version : Mar-16